

**Annonces légales,
enquêtes publiques :**

Faites confiance à un journal

Val-de-Marnais

Par arrêté préfectoral
Val-de-Marne Infos
est habilité à la publication
des annonces légales
pour le département
du Val-de-Marne



L'hebdomadaire du Val-de-Marne

Jeudi 4 février 2010 • N° 481 • 1€

TRANSPORTS



**Une station RER rénovée
pour les 30.000 voyageurs
de Val-de-Fontenay**

Partenariat CBE SUD 94

Les salariés des petites entreprises peuvent bénéficier des mêmes avantages

ORLY

L'école de la 2^{ème} chance
accueille
ses premiers stagiaires



Service d'Accueil Médical Initial

En cas d'urgence de santé
le soir ou le week-end,

Ayez toujours ce

Un médecin Généraliste de Permanence
dans un des 12 SAMI près de chez vous....

Du lundi au vendredi : 20h00 à 24h00,
Dimanches et jours fériés : 8h00 à 24h00,
& le samedi après midi.

CRÉTEIL	115, avenue du Gal de Gaulle - 94 000 CRETEIL
SAINT-MAURICE	14, rue du Val d'Osne - 94 410 SAINT-MAURICE
VILLEJUIF	49, rue Henri Barbusse - 94800 VILLEJUIF
SAINT-MAUR	43, rue des remises - 94 100 SAINT-MAUR
CHAMPIGNY S/M	11, rue Charles Fourier - 94 500 CHAMPIGNY s/M
SUCY EN BRIE	1, rue de la cité verte - 94 370 SUCY EN BRIE
LIMEIL BRÉVANNES	3, rue Claude Bernard - 94 450 LIMEIL BREVANNES
CHOISY LE ROI	9 bis, rue Ledru-Rollin - 94600 CHOISY LE ROI
VITRY SUR SEINE	16, place Jean Martin - 94 400 VITRY SUR SEINE
VINCENNES	Centre P. SOUWEINE : 6, rue Pierre Brossolette 94 300 VINCENNES
BRY	2, rue des pères Camilliens - 94 366 Bry sur Marne
CHEVILLY-LARUE	96 avenue du Général de Gaulle - 94550 CHEVILLY-LARUE



Agenda

Vendredi 5 février

Pôle santé • **Journée Portes ouvertes au nouvel Hôpital de jour d'Albert-Chenevier à Créteil**
Découverte du nouvel hôpital de jour "diagnostic", destiné à prévenir les troubles du vieillissement.
> **De 10h à 17h, hôpital Albert-Chenevier (Créteil, Val-de-Marne), pavillon Calmette, porte n°12.**

Samedi 6 février

Habitat • **5^{èmes} Etats généraux du logement de l'habitat et de la ville** organisés à l'initiative de l'Association nationale des élus communistes et républicains
> **De 8h30 à 17h - Espace Robespierre - 2, rue Robespierre - Ivry-sur-Seine**

Mardi 9 février

Pôle santé • **« Schizophrénie à début précoce »**.
Conférence de la pédopsychiatre Sylvie Trodjman (de l'hôpital Guillaume Régnier à Rennes).
> **13h30 Centre de formation de l'hôpital Albert-Chenevier, 40, rue de Mesly, 94000, Créteil.** L'entrée est libre mais la conférence s'adresse aux scientifiques et aux chercheurs.

Mercredi 10 février

Environnement • **Journée de sensibilisation sur les crues de l'Yerres. Quels sont les rôles et responsabilités? Quels outils de prévention des risques?**
> **9h/18h SIARV - Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve-Saint-Georges - 17, rue Gustave Eiffel à Montgeron - Rens. 01 69 83 72 57**

Jeudi 11 février

CCIP • **Permanence INPI - Entretien individuel gratuit**
La CCIP Propose aux dirigeants d'entreprise ou porteurs de projets, un entretien individuel gratuit avec un ingénieur de l'INPI (Institut National de Propriété Industrielle à l'occasion des Permanences Propriété Industrielle.
> **14h à 17h à la CCIP - Place Salvador Allende - 94000 Créteil**
Contact : Estelle Senanff : 01 49 56 57 53

Vendredi 12 février

Rencontre débat • **La réforme de la taxe professionnelle**
Avec Gilles Carrez, député maire du Perreux et Jacques JP Martin, maire de Nogent, Conseiller général, Président de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne
> **20h Mairie du Perreux - Place de la Libération**

Vendredi 12/samedi 13 février

Economie • **EQUIVAL : Le rendez-vous de l'Economie sociale, solidaire et équitable**
Rencontre avec les acteurs Val-de-Marnais de l'économie sociale, solidaire et équitable pour découvrir, s'informer, échanger ou débattre !
Stands d'exposants - conférences - ateliers de travail thématiques ou ludiques - animations culturelles - dégustations
> **Vendredi 12/samedi 13 février - Palais des sports de Créteil ■**

POLITIQUE

RMI et RSA : Le Val-de-Marne engage le contentieux contre l'Etat

Christian Favier, Président (PC) du Conseil général du Val-de-Marne, vient d'engager un recours gracieux en direction de l'Etat afin d'obtenir la compensation intégrale des charges liées au paiement par le Conseil général du Val-de-Marne de l'allocation du RMI et désormais du RSA.

« Depuis le transfert de cette allocation de solidarité nationale au 1^{er} janvier 2004, l'écart n'a cessé de se creuser entre les montants avancés par le Département et le remboursement par l'Etat », explique-t-il et « depuis cette date et au seul titre de cette seule allocation, ce sont 167,43 M€ que l'Etat doit ainsi au Val-de-Marne. Le refus de ce dernier de répondre favorablement à la légitime demande du Conseil général du Val-de-Marne contrevient au respect de la Charte européenne de l'autonomie locale ratifiée par la France entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1988, ainsi qu'aux règles énoncées par le Conseil Constitutionnel en vertu de l'article 72-2 de la Constitution. » Christian Favier précise que « Ce recours gracieux constitue la première étape de l'engagement d'un contentieux très important sur ce sujet, et que le Conseil général du Val-de-Marne ira jusqu'au bout de toutes les procédures administratives et juridiques pour obtenir justice et disposer des moyens financiers permettant de continuer d'œuvrer au développement du Val-de-Marne et à l'amélioration de la vie de ses habitants. »

SANTÉ

VILLEJUIF : L'hôpital Paul Brousse menacé ?

La direction de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) vient d'annoncer un « plan d'économie » sur trois ans, qui verrait les 37 établissements parisiens et de banlieue réduits à 12 « groupes hospitaliers », avec à la clef la disparition de plusieurs hôpitaux.

Claudine CORDILLOT, maire de Villejuif, Présidente de la Commission de surveillance de l'hôpital s'alarme car elle craint que selon ce plan, l'hôpital Paul-Brousse regroupé avec Bicêtre et Bécclère, soit amené à voir ses activités de court séjour, de thérapies aiguës mais aussi son prestigieux centre hépatobiliaire déménager à Bicêtre, ce qui, pour nombre de médecins, reviendrait à créer les conditions de la fermeture pure et simple de l'hôpital de Villejuif.

« Paul Brousse, rappelle-t-elle, c'est 70.000 consultations par an, 22.000 admissions, 250.000 journées d'hospitalisation, plus de 700 lits, des spécialités nombreuses dans le traitement des pathologies hépatobiliaires, l'oncologie médicale, l'hématologie clinique, la lutte contre les infections, les addictions, la psychiatrie, les soins palliatifs, la gériatrie ; toutes ces spécialités s'appuyant sur des laboratoires de recherche implantés sur le site... C'est encore près de 200 médecins, chirurgiens infirmières et soignants, des équipes de chercheurs, plus de 1700 agents administratifs, techniques et de maintenance qui soignent et entourent quotidiennement des patients venus d'Arcueil, de Cachan, Fresnes, Gentilly, du Kremlin-Bicêtre, de L'Hay-les-Roses, Villejuif, et au-delà. Sa renommée est grande en Europe et dans le monde. N'est-ce pas là qu'a été pratiquée la première greffe de moelle osseuse en France, la première transplantation rénale et la première greffe hépatique ? » Un tel établissement hospitalier ne doit pas mourir ! insiste-t-elle en concluant « nous ne devons pas, nous ne pouvons pas laisser disparaître l'hôpital Paul Brousse ! » ■

Entreprises

IKEA THIAIS et GRAIN DE SEL, UN



GROS COMME ÇA !

Le 5 janvier, Valérie CAMARA directrice et Valérie SCHELLINGEN, responsable marketing du magasin IKEA Thiais, ont rendu visite à leur association partenaire, l'épicerie solidaire le Grain de sel située 3, rue Pablo Picasso à Choisy-le-Roi.

Ce jour là outre la présidente, Mme LANOE et le trésorier, Monsieur Heim, tous les bénévoles s'étaient donnés rendez-vous.

Moment privilégié pour rencontrer ces bénévoles et les bénéficiaires afin d'offrir aux enfants les nombreux cadeaux de Noël apportés directement de Suède par le père Noël : un théâtre de marionnettes, des marionnettes, une peluche pour chaque enfant.

Moment idéal pour se souhaiter une bonne année 2010. Moment aussi pour faire le bilan de l'année 2009. Une année bien remplie, avec :

- 1153 ampoules à économie d'énergie offertes par IKEA Thiais lors de l'opération 1 sac bleu vendu, 1 ampoule à économie d'énergie en avril
- une distribution de friandises à Pâques avec une balade initiatique en forêt de Fontainebleau offerte aux enfants des bénéficiaires,
- Une Collecte alimentaire organisée pour les collaborateurs IKEA et pour les clients, avec un don de 500 euros et de cadeaux pour Noël, et 185 lots cadeaux de Noël pour les enfants. » ■



L'Union des Commerçants de Nogent présente son site

Le tout nouveau site de l'Union des Commerçants de Nogent-sur-Marne (UNC*) a été présenté par Catherine Matruchot, sa Présidente, à Jacques JP Martin, le maire, Christian Maître, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, et à Gérard Delmas, libraire, membre de l'UCN et élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Val-de-Marne représentant le Président Christian Pépineau. Cela lors de la cérémonie de vœux organisée par ses responsables chez l'un de leurs adhérents, le restaurant « Le Nogentais ».

Le concepteur, Cédric Trion d'Edenweb, a souligné l'intérêt d'un tel site : chaque commerçant peut y voir apparaître dans les plus brefs délais et sur la page d'accueil le fait d'actualité qu'il vient lui-même d'inclure sur le site.

Par ailleurs, les adhérents ont fait part de leur solidarité envers G. Delmas dont la librairie avait été quelques heures plus tôt en partie détruite par un incendie. ■

> **En savoir +** : www.commerces-nogentsurmarne.fr

*L'UCN qui deviendra bientôt l'UCAN (Union des Commerçants et Artisans de Nogent)





**ARTISANS, COMMERCANTS,
COMMENT VALORISER VOTRE ACTIVITÉ ?**

Optimiser son activité est un défi pour tout chef d'entreprise. Il s'agit de bien s'y préparer en s'interrogeant sur :

- Le développement de l'activité
- La pérennisation de l'entreprise
- La concurrence, un moteur d'évolution
- L'intérêt de s'unir en association
- Le rôle des collectivités territoriales, partenaires incontournables
- Les outils existants

Pour répondre à toutes ces questions, la Communauté de Communes du Plateau Briard, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne organise,

Le lundi 15 février 2010, de 18h00 à 20h00
Une table ronde
À Santeny – Espace Montanglos

Un commerçant - artisan du Plateau Briard témoignera de son expérience de terrain.

Contact : Communauté de Communes du Plateau Briard
Sylvie ROUBERTOU
Tel : 01 45 10 38 24 Fax : 01 43 86 56 35
Courriel : emploi-animationTPE@cc-plateau-briard.org

CBE SUD 94

Votre petite entreprise, elle a tout d'une grande !

Suite à une étude réalisée en 2008 par le Comité de Bassin d'Emploi du Sud Val-de-Marnais (CBE SUD 94)* sur les besoins des salariés de son territoire, il ressort que plus de 40 % des salariés des petites entreprises désiraient plus d'offres loisirs/culture comme ceux proposés par les Comités d'Entreprises des grands groupes. Afin d'accompagner les petites entreprises intéressées par ces offres le CBE SUD 94 a élaboré un partenariat avec Canalce (prestataire de services pour comité d'entreprises) qui permet aux entreprises d'adhérer pour 15€HT/an et par salarié à ces offres.

Une fois leur adhésion validée, les salariés bénéficient d'un accès à la plate-forme salarie.canalce.com qui propose 60.000 offres de loisirs avec jusqu'à 80 % de réduction par rapport au prix public. Dès aujourd'hui, les entreprises et les associations de 1 à 49 salariés situées sur le territoire du CBE SUD 94 et de la CAVB (Communauté d'Agglomération du Val-de-Bievre)* et celles implantées sur la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly peuvent bénéficier de ce nouveau service.

> **Renseignements :** QUETARD Olivier : MAURY Valérie
Tél. : 01 48 92 43 26 Tél. : 01 41 80 81 44

* Le CBE SUD 94, association loi 1901 créée en 1994 et présidée par le Député-maire de Thiais Richard Dell'Agnola, regroupe 5 communes : Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-les-Roses, Rungis, Thiais. Il couvre les pôles économiques suivants : la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly, le MIN de Rungis, la Sogaris, la zone Senia, le Parc Tertiaire Silic, la zone hôtelière « Delta » et les centres commerciaux Belle Epine et Thiais Village. Les actions du CBE SUD 94 s'articulent autour de 4 axes : structurer et valoriser le territoire, faire naître de nouvelles activités, former pour l'emploi et améliorer la compétitivité des entreprises. Pour mener ses actions en faveur de l'emploi, le CBE SUD 94 s'appuie sur ses partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale, services emploi des villes, associations d'insertion... ■

A ORLY L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE ACCUEILLE SES PREMIERS STAGIAIRES

L'École de la Deuxième Chance du Val de Marne (E2C 94) est désormais une réalité. Elle rejoint ainsi le réseau des E2C franciliennes déjà implantées en Seine Saint Denis, en Essonne, en Val d'Oise, Seine et Marne, Yvelines et Paris. Son premier site, situé 87 avenue de la Victoire à Orly, a ouvert ses portes le 4 janvier dernier et accueillera ses premiers stagiaires dès le début mars. Agés de 18 à 25 ans et sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, les jeunes du Val de Marne, désireux de construire un projet professionnel favorisant leur insertion dans le monde du travail, seront accompagnés par une équipe de formateurs-référents dans le cadre d'un parcours individualisé.

Au programme du parcours de formation : mise à niveau en Français, Mathématiques, Bureautique, Connaissance du Monde Contemporain, activités sportives et culturelles, ainsi que stages en entreprises permettant de découvrir les métiers et d'identifier celui vers lequel le jeune a le désir de s'orienter.

Une soixantaine de jeunes bénéficiaires, tous volontaires et motivés pour s'engager dans cette démarche, seront accueillis sur le site d'Orly de l'E2C 94, soit 120 chaque année du fait des périodes d'alternance Centre de Formation/Entreprises.

Les Missions Locales du Val de Marne figurent parmi les acteurs relais majeurs pour l'orientation des jeunes vers ce dispositif.

Les entreprises jouent, elles aussi, un rôle essentiel de partenaire de l'E2C en proposant stages et emplois à la sortie de la formation dont la durée moyenne est de 6 à 7 mois.

D'importantes entreprises du Val de Marne ont d'ores et déjà rejoint l'E2C 94 telles Aéroports de Paris, Air France Industrie, RATP, La Poste, SAMADA, la BRED, Banque Populaire Rives de Paris, l'ADOR (Association de Développement du pôle Orly-Rungis).

Des réunions d'information collectives sont prévues régulièrement.
Contact : E2C Val de Marne – site d'Orly : 01 48 92 02 61 ■

Une gare routière toute neuve et bientôt une station RER rénovée

Pour le quartier d'affaires Val de Fontenay

L'année 2010 s'annonce assurément bien meilleure que toute la dernière décennie pour les quelque 30.000 voyageurs qui, chaque jour, passent par la gare de Val-de-Fontenay, la plus importante d'Île-de-France après celle de Paris ! Non seulement ils peuvent enfin bénéficier d'une gare routière fonctionnelle mais, de plus, la station RER (RATP/SNCF) offrira dans le courant de l'année des améliorations dignes de son importance. Ces aménagements route-fer étaient devenus indispensables au regard d'un quartier d'affaires ayant pris un essor international.

Qui aurait pu prévoir dans les années 70, lors de l'ouverture de la gare RER de Val-de-Fontenay, que celle-ci deviendrait la desserte d'un quartier d'affaires de plusieurs dizaines de milliers d'employés ? D'où, au fil des années, la détérioration des conditions de circulation des bus et taxis, de stationnement des voitures, de traversées des piétons et l'aggravation de la bousculade des voyageurs devenus trop nombreux pour une si petite station.

Première étape de la restructuration du Pôle d'Échanges Val-de-Fontenay, la gare routière participe grandement à l'amélioration du confort mais aussi de la sécurité de chacun des usagers des 10 lignes de bus desservant ce site :

- 6 de la RATP : 116, 118, 122, 124, 301 et la Navette ;
- 2 du Noctilien : N34 et N142 ;
- une de l'APTR : 702 Express ;
- et le Titus de Rosny-sous-Bois.

Désormais, un quai central unique les conduit, à l'abri des intempéries et de la circulation automobile, jusqu'à leur bus. Ou jusqu'à leur taxi voire à un vélo : la gare dispose de trois parcs offrant un total de 230 vélos. Un quatrième de 200 places ouvrira cette année.

Orbival au secours de la ligne A du RER !

Après avoir résolu les problèmes pratiques au service des usagers, l'équipe qui a pensé et créé cette gare routière - à savoir le Cabinet Séchaud & Bossuyt, les architectes Olivier Tissier & Bruno Renoux et le Studio paysagiste Nemo - a mis un point d'honneur à offrir une qualité architecturale à cet environnement souvent biquotidien pour les habitués : création d'une illusion de sous-bois avec, en guise de feuillages, une verrière jaune et verte, et, pour les troncs d'arbre, du mélèze recouvrant les armatures en métal sans oublier les bois exotiques

décorant les barrières, le chêne des bancs et les feuilles ornant les tapis de sol...

En marge de ces aménagements, tant du côté de la municipalité conduite par le sénateur-maire Jean-François Voguet que, plus régionalement, au sein de l'ACTEP, les élus souhaitent un maillage des transports en commun qui tienne compte des nouvelles habitudes de déplacements des franciliens en périphérie sans être contraints de passer par Paris. Outre le prolongement de la ligne de métro n°1 Château de Vincennes-Fontenay et celui de la ligne de tramway Noisy-le-Sec-Fontenay, ils plaident aussi et surtout pour la réalisation de la ligne automatique Orbival Val-de-Fontenay-Cachan souhaitée par tous les val-de-marnais à l'initiative du Conseil général du Val-de-Marne. Là serait la principale solution qui permettrait à coup sûr de désengorger la ligne A du RER ! ■

JM

**Val-de-Fontenay,
cœur d'un réseau
dense en
communications !**

Val-de-Fontenay est desservi par un réseau dense en communications routières et ferrées. Ce qui est indispensable au développement économique fulgurant de ce quartier urbain et d'affaires qui, désormais, compte en Île-de-France.

De simple quartier d'habitations dans les années 70, Val-de-Fontenay est passé en à peine une génération à un des quartiers les plus importants de l'est francilien. En effet, non seulement il a vu son urbanisation se renforcer mais, en plus, il s'est métamorphosé en un quartier d'affaires essentiel pour l'Île-de-France. Les grands noms de la finance française voire mondiale s'y sont précipités pour y installer leurs sièges sociaux et administratifs. Quelques exemples parlants : la Société Générale, Axa, la BNP, la Banque Palatine...

Des sièges qui ont drainé des dizaines de milliers de salariés dont la plupart passent par la station Val-de-Fontenay ! À moins qu'ils n'utilisent leur véhicule et n'empruntent l'autoroute A86 qui met Fontenay à seulement –sans embouteillage !– 20 mn des aéroports d'Orly ou de Roissy, avantage non négligeable pour des sociétés d'envergure internationale.

Tout comme la station de taxis, les trois hôtels de chaînes planétaires (Le Holiday Inn et deux du groupe Accor : le Mercure et le All Seasons) et le centre commercial régional qui, eux aussi, ont choisi d'être domicile à Val-de-Fontenay. ■

RER A : Val-de-Fontenay

La station la plus fréquentée hors

30 000 voyageurs chaque jour ! La station Val-de-Fontenay du RER A4* est la plus fréquentée du réseau RER-RATP après les stations de Paris telles que Châtelet-les Halles ou Gare de Lyon. À cela s'ajoutent les voyageurs de deux lignes SNCF : le RER E et une ligne d'Île-de-France ! Et donc Val-de-Fontenay sature ! D'où, ces dernières années, des décisions importantes en vue de répondre aux attentes des voyageurs avec fin des travaux cette année.**



Après le renforcement des fréquences en 2008 (un train toutes les 5 mn aux heures creuses et jusqu'à un toutes les 3 mn à peine aux heures de pointe !), la station Val-de-Fontenay bénéficie d'importants travaux de rénovation dont 2010 verra la fin :

- Triplement du nombre de portes d'accès et de sortie (1^{er} trimestre) ;
- Installation d'escaliers mécaniques et d'ascenseurs pour tous les voyageurs (1^{er} trimestre) ;
- Possibilité d'accès direct aux trains - sans passage par la gare - pour les voyageurs déjà munis d'un titre de transport ;
- Installation de parcs à vélos pour les deux sortie vers l'est : vers la zone de bureaux (déjà ouverte) et vers les Alouettes (bientôt mise en service) ;
- Agrandissement du hall de la gare en « repoussant » plus près des quais les passages-contrôles et en supprimant les boutiques (2^e trimestre) ;
- Réaménagement des guichets de vente et de renseignement RATP (1^{er} trimestre) et SNCF (4^e trimestre) ;
- Signalétique plus claire ;
- Éclairage plus efficace renforçant ainsi la sécurité au sein et aux abords de la station ;
- Décoration remise au goût du jour...

*le RER A4 : Marne-la-Vallée-Eurodisney/Val-de-Fontenay/Châtelet/Cergy ou Poissy ou Saint-Germain-en Laye.

**les deux lignes SNCF : le RER E Chelles/Gournay/Tournan/Hausmann/Saint-Lazare et la ligne sud-est La Ferte-Gaucher/Gare de l'Est.

**Val-de-Fontenay : moins de 15 mois de travaux après...
9 ans de démarches administratives !**

Pour aménager la gare routière, cela n'a pas pris 15 mois. Mais, avant le premier coup de pelleuse, des dizaines de milliers de franciliens ont dû subir les désagréments durant les tergiversations administratives qui ont pris... 9 bonnes années !

- 2000 : Adoption par le Conseil régional du Plan de Déplacements Urbains (PDU) ;
- 2002-mai : Mise en place du Pôle Échanges Val-de-Fontenay par le Préfet en application du PDU ;
- 2004-février : Adoption par le Conseil municipal du projet Pôle Val-de-Fontenay financé par la Ville de Fontenay, la RATP, la Région et le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) ;
- 2005-juillet : Retrait de l'État du STIF, ce qui met en danger le projet mais la Région et le STIF en acceptent la poursuite ;
- 2007 : Lors des appels d'offres, une entreprise de Fontenay, la réputée SNTPP*, enlève le marché VRD (Voirie et réseaux divers) ;
- 2008-mars : Lancement des travaux extérieurs par la réalisation d'un nouvel accès ;
- 2008-septembre : Début des travaux de la gare routière elle-même ;
- 2009-décembre : Fin du chantier de la gare routière ;
- 2010- 4^e trimestre : Fin du chantier de la gare RER.

Coût global de la gare routière : 6 450 000

Rentrée Solennelle du Barreau

L'acte d'avocat !

A l'occasion de la Rentrée Solennelle de la Conférence du Barreau du Val-de-Marne, le jeudi 21 janvier, le nouveau bâtonnier Arnauld Bernard s'est inscrit dans la tradition exprimée par ses prédécesseurs et a dénoncé les dérives actuelles qui visent à mettre en péril certaines libertés publiques et à limiter l'exercice des droits de la défense.

« Notre pays, disait le Président de la République dans son récent discours de vœux à la Nation, aurait cependant "moins souffert que les autres". Je ne suis pas certain de pouvoir partager son optimisme et je pense au contraire que les « aissés pour compte » de notre système d'aide juridictionnelle, en un mot les justiciables et les Avocats qui les assistent, rejoindront plutôt mon camp.

Supporteront-ils encore longtemps que leur pays ne consacre à la défense des plus démunis que 10 ou 100 €uros quand d'autres en dépensent dans le même temps 100 ou 1000 ?...

Le Barreau du Val de Marne sera cependant toujours présent pour le rappeler car c'est au moins "vingt fois sur le métier" qu'il faut remettre l'ouvrage ».

L'acte d'avocat : un formidable instrument

Parallèlement le nouveau bâtonnier a souhaité que le vent de la réconciliation puisse utilement souffler à l'issue de la réunion du 22 décembre entre la Garde des Sceaux, le Président du Conseil National des Barreaux et celui du Conseil Supérieur du Notariat.

« De ce tour de table semble être enfin né notre "acte d'avocat".

Le Parlement devrait bientôt être saisi d'un projet de texte, et gageons que nous pourrions prochainement utiliser ce formidable instrument et vanter son intérêt. »

« Comme nous le disait le Président BENICHOU à l'occasion de son intervention au cours d'une assemblée générale du Conseil National des Barreaux à l'automne dernier, le créneau le plus porteur pour ce futur acte d'avocat semble être, dans un premier temps, celui du droit de la famille. Il ne doit pas cependant s'y limiter. »

Nous devons faire de cet acte une très large publicité sachant que c'est un outil dont le CNB a su démontrer l'utilité et

convaincre les pouvoirs publics qu'il fallait le promouvoir puisqu'il ne concurrençait en aucun cas l'acte authentique.

A cet instant, permettez-moi de saluer le travail de cette belle réunion de compétences qu'est le Conseil National des Barreaux qui parle dorénavant d'une seule voix et au nom de tous les Avocats de France et d'Outre Mer.

C'est d'ailleurs lui qui, dans une lettre datée de lundi dernier et sous la signature de son Président, nous a annoncé une diminution du coût de l'abonnement au RPVA de 42%, le faisant passer de 55 à 32 € par mois.

Des assises interprofessionnelles

Je suis également convaincu que cet acte d'avocat nous permettra d'entrer plus rapidement dans l'ère de l'interprofessionnalité, mon souhait étant de réunir au plus vite, et



Le nouveau bâtonnier, Arnauld Bernard pourquoi pas dans cette salle, de véritables "Assises Interprofessionnelles" auxquelles je demanderai que participent naturellement les Experts-Comptables mais aussi les Mandataires de Justice.

La grande profession du droit n'est peut-être pas encore née mais comme pour tout idéal, il faut y tendre et rassembler les acteurs de ces professions.»

Prix Agnès Livarek 2010: "SUIS-JE LE GARDIEN DE MON FRERE ?"

Être cher au Barreau du Val de Marne, Agnès Livarek était avocate et comédienne lorsqu'elle fut trop jeune emportée. Depuis dix ans, le Barreau célèbre sa mémoire en offrant un prix portant son nom au Premier Secrétaire de la Conférence (en quelque sorte le major de la promotion de l'année).

Ce prix, c'est désormais une tradition, est remis lors de la Rentrée solennelle du Barreau, à l'issue d'une plaidoirie des Premiers et Deuxième Secrétaires de la Conférence devant les membres du Conseil et leurs invités.

Cette année, Maître Joao-Philippe GONCALVES et Maître Dina COHEN-SABBAN, respectivement premier et deuxième Secrétaires de la Conférence du Barreau du Val de Marne se sont brillamment opposés et complétés sur le thème « Suis-je le gardien de mon frère ».

Une prestation ayant pour seul enjeu le panache, et très largement applaudie, au grand bonheur de Maître Elizabeth Menesguen, bâtonnier sortant, qui depuis dix ans porte cette initiative du Barreau Val-de-Marnais.



Maître Joao-Philippe GONCALVES et Maître Dina COHEN-SABBAN en compagnie du nouveau bâtonnier du Val de Marne

AVIS

Le journal Val-de-Marne-Infos a été désigné comme publicateur officiel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, par arrêté de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne N° 2009/9345 ; de toutes annonces judiciaires et légales prescrites par le Code Civil, les Codes de Procédure Civile et de Procédure Pénale et de Commerce et les Lois spéciales pour la publicité et la validité des actes de procédure ou des contrats et des décisions de justice pour le département du Val-de-Marne.

TARIFS DE PUBLICITE :

Val de Marne : 5,17 € HT la ligne

« Le tarif d'insertion desdites annonces est fixé à 5,17€ par ligne de 40 lettres ou signes (taxes non comprises), les caractères, les signes de ponctuation ou autres ainsi que les intervalles entre les mots étant comptés pour une lettre et le calibrage de l'annonce établi au lignomètre du corps de filet à filet ». (extrait de l'article 2 de l'arrêté N° 2009/9345.

SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : ACDS

Forme : SARL

Capital social : 8 000

Siège social : 1, rue Beauséjour - 94350 VILLIERS SUR MARNE

Objet : Agencements, aménagements, transport routier à caractère urbains de proximité, enlève ou livre des marchandises emballés ou non lors de déplacements de courtes distances (auto, moto). Dépannages divers (électricité, plomberie, chauffage). Toutes sortes de services administratifs, ventes, achats, import, export.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Frédéric LE MOINE demeurant 17, Cité André Joly 94500 Champigny sur Marne.

La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination :

SERVICES A LA CARTE

Forme : SARL

Capital social : 4 000

Siège social : 14, Allée Antoine Sartori - 94140 ALFORTVILLE

Objet social : Service à la personne tels que les services à la famille (garde d'enfants, tâches ménagères), les services à la vie quotidienne (petit bricolage, petit jardinage).

Durée : 99 ans

Gérant : Mademoiselle LOUIS Stéphanie demeurant 14, Allée Antoine Sartori 94140 ALFORTVILLE.

La société sera immatriculée au RCS de CRETEIL.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : HORIZON'S EYE

Forme : EURL

Capital social : 2 000

Siège social : 2, rue Maurice Ravel 94000 CRÉTEIL.

Objet : Photographie et organisation d'exposition

Durée : 99 ans

Gérant : M. Lyonel Tony MONTRESOR demeurant 2, rue Maurice Ravel 94000 Créteil.

La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : M.G.A DESIGN

Forme : SARL

Capital social : 5 000

Siège social : 5, rue Van Gogh - 94000 CRÉTEIL

Objet : Vente de prêt-à-porter homme, femme, enfant et accessoires par vente en ligne sur Internet.

Durée : 99 ans

Gérant : M. MARCIANO Gary demeurant 5, rue Van Gogh - 94000 Créteil.

La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SCI J.D.D.

Forme : SCI

Capital social : 5 000

Siège social : 15, rue des Bouillots - 94370 SUCY EN BRIE

Objet : Acquisition, gestion et location de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérant : Mme Joëlle MARRACHE demeurant 15, rue des Bouillots - 94370 Sucy en Brie.

La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination :

KIN EXPORT/IMPORT

Nom commercial : KINEXP

Forme : SARL

Capital social : 8 000

Siège social : 18 bis, avenue Georges Clemenceau - 94170 LE PERREUX SUR MARNE

Objet social : commerce de gros inter-entreprises, exportation et importation

des marchandises.

Durée : 99 ans

Gérance : M. KAMBALA NDOWE-SHA Damien demeurant 18 bis, avenue Georges Clemenceau - 94170 Le Perreux sur Marne.

La société sera immatriculée au RCS de Créteil.

TRANSFERT DE SIÈGE CHANGEMENT DE GERANT

COBS ASSISTANCE

SARL au capital de 8 000
166 bis, avenue de la République

91230 MONTGERON

RCS EVRY 440 935 450

Durée : 99 ans

Gérant : M. Alain AUBRY

demeurant

397, allée de Recamier

77820 LE CHATELET EN BRIE

Aux termes de l'AGE du 20/10/2009, il a été décidé de la nomination au poste de Gérant à compter du 20 octobre 2009 de M. Edouard STERNA, demeurant au 49, rue Guillaume Budé - 91330 YERRES, en remplacement de M. Alain AUBRY, Gérant démissionnaire ; de transférer le siège social au PA la Haie Griselle - 11, allée Mozart - 94470 BOISSY SAINT LÉGER, à compter du 20 octobre 2009; de modifier l'année sociale qui commencera désormais du 1er octobre et finira le 30 septembre. Par exception, l'exercice en cours sera de 21 mois et clos le 30 septembre 2010. En conséquence, les statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

TRANSFERT DE SIÈGE

ART BATIMENT

SARL au capital de 8 000

1, rue de Liège

94140 ALFORTVILLE

503 984 478 RCS CRETEIL

L'AGE du 20/01/2010 a décidé de trans-

féer le siège social du 1, rue de Liège 94140 ALFORTVILLE au 132, rue Véron 94140 ALFORTVILLE, à compter du 20 janvier 2010. En conséquence, les statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

TRANSFERT DE SIÈGE CHANGEMENT DE GERANT

EQUIP-ELEC IMPORT-EXPORT

Siège : 2 EIE

SARL au capital de 7 500 Euros

53, avenue Winston Churchill

94190 VILLENEUVE

ST GEORGES

RCS Créteil B 502 726 508

Aux termes d'une AGE en date du 02/01/2010, il a été décidé, à compter de cette date, de

- transférer le siège social au 8, rue d'Estienne d'Orves - 94000 CRÉTEIL

- nommer gérant M. MAHAN Serge demeurant Lot 33 Résidence Soleil 2 - 8^{ème} Tranche 2 Plateaux, 26 BP 771 Abidjan 26 (Côte d'Ivoire), en remplacement de M. AMEZIAH Eric gérant démissionnaire.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

TRANSFERT DE SIÈGE

NLJ PHONE

EURL au capital de 4 000 Euros

18, avenue Georges Halgout

94320 THIAIS

RCS Créteil B 454 019 993

Aux termes d'une AGE en date du 02/01/2010, il a été décidé, à compter de cette date, de transférer le siège social au 2, rue Emile Levassor 94320 THIAIS. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

Val-de-Marne-Infos

2, boulevard Carnot - 94140 Alfortville

Tél. 01 48 93 79 94 - Fax. 01 48 93 74 61

valdemarneinfos@valdemarneinfos.com

Editeur : SARL Val de Marne Infos Multimedia Éditions -

2, bd Carnot - 94140 Alfortville

Gérant Fondateur : Jean-Augustin Durand †

Gérante-Directrice de la publication : Simone Versein-Cathala

Rédacteur en Chef : Fabrice Cathala

Comité de rédaction : Martine Gironis, Marc Beaudenon, Pascal Barut, Rémi Fernandez, Sandrine Desforges - **Photographe :** Marc Beaudenon

Conception graphique / Impression : Val-de-Marne Infos - 01 43 760 750

Publicité : 01 43 760 750

Annonces légales

annonceslegales@valdemarneinfos.com

Abonnement : 50 euros /an

Commission Paritaire : 0508 1 80554 - ISSN : 1627-1920

Dépôt légal à la parution

SOCIÉTÉS

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT

ETABLISSEMENTS BENTO

SAS au capital de 300 000
Siège social: 80, rue de Gravelle
94700 MAISONS ALFORT
B 380 467 142 RCS CRETEIL

L'AGO du 04/01/2010 a nommé pour une durée indéterminée M. Philippe BENTO, né le 30 décembre 1977 à Maisons-Alfort (94), demeurant 9, allée Verte - 94440 Villecresnes, en qualité de Président de la société en remplacement de Madame Maria BENTO, démissionnaire. A nommé Madame Maria MENDES ANTUNES, épouse BENTO, née le 21 août 1950 à Figueiro dos Vinhos (Portugal) et demeurant 80, rue de Gravelle - 94700 Maisons-Alfort, en qualité de Directeur Général pour une durée de neuf mois. Mention sera faite au RCS de Créteil.

NOMINATION D'UN CO-GERANT

LAUDA PRODUCTION

Sarl au capital de 50 000
72, rue du 11 Novembre 1918
21, Résidence Le Parc
94700 MAISONS ALFORT
500 855 119 RCS CRETEIL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/12/2009 a nommé en qualité de co-gérant à compter du 24/12/2009, M. GUEDJ-LAPEYRE Samy demeurant 158, rue LaFayette 75010 Paris. Mention sera faite au RCS de Créteil.

CHANGEMENT DE GERANT

DOM'SEPT

SARL au capital de 500 Euros
8, rue d'Estienne d'Orves
94000 CRETEIL
RCS Créteil B 501 802 771

Aux termes d'une AGO en date du 29/12/2009, il a été décidé, à compter de cette date, de nommer gérant M. ALBERT Grégory demeurant 217, rue Saint-Merry 77300 Fontainebleau en remplacement de Mme PAITRAULT Dominique gérant démissionnaire. Mention sera faite au RCS de Créteil.

CHANGEMENT DE GERANT

PATRIACH PROTECTION PRIVEE

SARL au Capital de 7 500
13F avenue Charles de Gaulle
94470 BOISSY SAINT LÉGER

RCS Créteil 504 093 071

Aux termes d'une AGE du 01/01/2010, il a été décidé de nommer gérant, à compter de ce jour, Mme DAHOUEY épouse YAO Suzanne Marie Angèle demeurant 95, rue de Villiers de l'Isle Adam 75020 Paris en remplacement de Mlle BEHIRI EMMA, gérante démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

CHANGEMENT DE GÉRANT

ART BATIMENT

SARL au capital de 8 000
1, rue de Liège
94140 ALFORTVILLE
503 984 478 RCS CRETEIL

L'AGE du 20/01/2010 a décidé de nommer en qualité de gérant M. DALI Mickaël Samir demeurant au 25, rue de Micolon 94140 ALFORTVILLE à compter du 20 janvier 2010 en remplacement de M. YUKSEL Erdal, gérant démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

AUGMENTATION DU CAPITAL MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

AUTOTRAD

SARL au capital de 160 000
20, rue de Reims
94700 MAISONS-ALFORT
488 015 314 RCS CRETEIL

Suite à l'AGE en date du 21/12/2009, il a été décidé, à compter de ce jour :
- d'augmenter le capital d'une somme de 160 000 par apport en numéraire pour le porter à 320 000 uros
- modifier l'objet social en ajoutant l'activité suivante : Achat et vente de biens immobiliers, activité de marchand de biens.

En conséquence, les statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

AUGMENTATION DE CAPITAL MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

PRV DISTRIBUTION

SARL au capital de 20 000
11, rue de la Fosse Parrot
94520 MANDRES LES ROSES
484 169 792 RCS CRETEIL

Suite à l'AGE en date du 2 décembre 2009, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 58 000 uros par apport de numéraire pour le porter à 78 000 uros ; de modifier l'année sociale qui commencera le 1^{er} juillet et finira le 30 juin. Par exception, l'exercice en cours sera de 18 mois et sera clos le 30 juin 2010.

En conséquence, les statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

MODIFICATION DE LA DUREE

SCM L'ATELIER DE LA SEINE

Société civile de moyens
Au capital de 2 250
23, avenue de Lugo
94600 CHOISY LE ROI
435 372 735 RCS CRETEIL

Suivant décision collective des associés en date du 31 DECEMBRE 2008, il résulte que :

La durée de la Société a été prorogée de 9 années, soit jusqu'au 31 DECEMBRE 2017.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Neuf années jusqu'au 31 décembre 2009.

Nouvelle mention : Neuf année jusqu'au 31 décembre 2017.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

Pour avis

ADDITIF

Additif à l'annonce parue le 15/10/2009 dans le n°466 pour la société Au Jardin de l'Abbaye, **il convient d'ajouter** : **Changement objet social** : Création de paysage, d'espaces verts - réalisation, entretien - terrasses, balcons : aménagement - installation, entretien d'arrosage - gazons en plaques et rouleaux.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce concernant la société **JF IMPORT** parue le 21/01/2010 dans le n°479, il convient de lire :

Durée : 50 ans

Gérant : M. FARTOUKH Youssef Joseph demeurant 3, allée Antoine Sartori - 94140 Alfortville.

RECTIFICATIF

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29334 QUIMPER CEDEX
Tél : 02.98.90.04.35

FINANCIERE DE GROIX

SARL au capital de 491 590
Siège social : Rue Benoît Frachon
56100 LORIENT
(en cours de transfert)
422 594 655 RCS LORIENT

Rectificatif à l'annonce parue le 24/09/2009 dans le Val-de-Marne infos n° 463.

Gérance : M. Daniel TESSIER, demeu-

rant 16, avenue de la Motte Piquet 75017 PARIS.

La gérance

AVIS DE CLÔTURE

JDS

EURL au capital de 5 000
2, allée de la Porte du Levant
94320 THIAIS
514 000 413 RCS CRETEIL

Au terme d'une délibération d'une AGO en date du 20 janvier 2010, l'unique associée a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

L'EURL sera radiée du registre du commerce et des associés de Créteil.

Pour avis et mention,
Madame De Sousa-Genetric Josselyne, liquidateur.

AVIS DE DISSOLUTION AVIS DE CLÔTURE

RCM

EURL au capital de 8 000 Euros
85, avenue de la République
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
RCS Créteil B 501 979 595

Aux termes d'une AGE du 30/12/2009, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2009 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé Mme ATI Rahima demeurant 24, square Chateaubriand - 94510 La Queue en Brie en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

L'AGE en date du 31/12/2009, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2009.

La société sera radiée au RCS de Créteil.

AVIS DE CLÔTURE

REV'OPTIQUE

SARL au Capital de 48 000
1, rue de Paris
94470 BOISSY SAINT LÉGER
RCS Créteil B 423 728 328

Aux termes d'une AGE du 28/12/2009, les associés ont décidé qu'il convient de ré-ouvrir les opérations de liquidation.

COLLECTIVITÉS LOCALES

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SANTENY

Enquête publique concernant l'intégration de la rue Henri Dunant dans le domaine public.

Le Maire, par arrêté municipal n°2010-02, a décidé de mettre à l'enquête publique le classement dans le domaine public de la rue Henri Dunant.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de SANTENY pendant 15 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi 25 janvier 2010 au lundi 8 février 2010. Les observations pourront être consignées sur le registre ou adressées par courrier en mairie au Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie le lundi 8 février 2010, de 14h30 à 17h00.

Fait à SANTENY, le 7 janvier 2010.

Le Maire,
Jean-Claude Gendronneau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE RUNGIS

1. Pouvoir adjudicateur :
Ville de Rungis
5, rue Sainte Geneviève
BP 100
94151 RUNGIS Cedex

2. Mode de passation :
Procédure adaptée (art. 16, 28 et 77 du CMP).

3. Objet du marché :
Entretien et réparation des conduits d'évacuation et des extracteurs des cuisines dans divers bâtiments communaux.

Marché à bons de commande, le montant annuel est de : 20 000 € HT.

4. Justificatifs attendus :

- Documents et renseignements prévus au dossier de consultation des entreprises.
- Références de moins de 3 ans pour des prestations similaires.
- Qualifications à détailler.
- Décomposition du prix global et forfaitaire à compléter.
- Mémoire technique prévu à l'article 19.2 du dossier de consultation :
 - moyens humains et matériels affectés à l'opération,
 - fiches techniques des équipements et produits utilisés pour l'entretien,
 - calendrier annuel prévisionnel.

Visite sur site : prendre rendez-vous avec les services techniques.

5. Conditions de financement et de règlement des prix :
Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

6. Date de démarrage et durée de l'opération :
Mars 2010.
Durée : 1 an renouvelable 3 fois par décision du pouvoir adjudicateur.

7. Critères de jugement des offres :

- Valeur technique sur la base du mémoire technique :
 - moyens humains et matériels affectés à l'opération : 20%,
 - fiches techniques des équipements et produits utilisés pour l'entretien : 20%,
 - calendrier annuel prévisionnel : 20%.
- Prix :
 - décomposition du prix global et forfaitaire : 20%,
 - application d'un coefficient sur les prix des fournitures : 20%.

8. Date limite de remise des offres : avant le 19 février 2010 à 12h00.

9. Retrait DCE et Renseignements : Services Techniques
Administratifs : Mme Chastang
Techniques : M. Château
T : 01 45 12 80 32
F : 01 45 12 80 47

9. Date d'envoi et mise en ligne du présent avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr : le 29 janvier 2010.

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES
Faites confiance
à un journal du Val-de-Marne
Val-de-Marne-Infos



le seul habilité ayant son siège social
dans le Val-de-Marne

Notre service courriel est à votre disposition :
annonces.legales@valdemarneinfos.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

52 numéros par an : 50€

Nom Prénom

Adresse

Codepostal Ville

Téléphone E-mail

Votre abonnement ne sera pris en compte qu'à réception de votre règlement à l'ordre de : **Val-de-Marne Infos - 2, bd Carnot - 94140 Alfortville**

PLACE CENTRALE PRODUCTIONS

PRÉSENTE

SOUL FAMILY

TRIBUTE TO

RAY CHARLES

AND FRIENDS

Ray

AVANT-PREMIERE

DIRECTION MUSICALE BERNIE HOPMAN

Mardi 16 Mars 2010 à 21h30

LE PETIT JOURNAL MONTPARNASSE

13, rue du Commandant Mouchotte - 75 014 Paris

Formule Dîner (à partir de 20h30) + Spectacle : 60 € (sur réservation)

Concert seul (à partir de 21h30) + 1 consommation : 25 € (étudiant et - de 25 ans : 15 €)

RÉSERVATION : 01 43 21 56 70 ou FNAC

